

Communiqué de presse

Date :
10. janvier 2022

Embargo :
10. janvier 2022

Contact :
Tobias Lux, porte-parole
Tél. +41 31 327 91 71
tobias.lux@finma.ch

Vinzenz Mathys, porte-parole
Tél. +41 31 327 19 77
vinzenz.mathys@finma.ch

Direction de la FINMA : Thomas Hirschi devient chef de la surveillance des banques

Le conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a nommé Thomas Hirschi au poste de chef de la division Banques. Celui qui était jusqu'ici chef de la division Asset Management prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} février 2022. Il succède ainsi à Jan Blöchliger qui a souhaité quitter la FINMA. La direction de la division Asset Management est assumée *ad interim* par Philip Hinsén.

Le conseil d'administration de la FINMA a nommé Thomas Hirschi au poste de chef de la division Banques à compter du 1^{er} février 2022. Il était chef de la division Asset Management depuis le 1^{er} janvier 2020 et membre de la direction de la FINMA. Auparavant, cet économiste de 46 ans fut chargé, pendant environ plus de quatre ans, de la surveillance des banques et des assurances au sein de l'autorité de surveillance du centre financier international Abu Dhabi Global Market (ADGM). Entre 2004 et 2015, Thomas Hirschi avait déjà assumé diverses fonctions dans la surveillance bancaire en Suisse, aussi bien auprès de la FINMA que de l'autorité qui l'a précédée, la Commission fédérale des banques. À partir de 2009, il était notamment à la tête de la surveillance d'une grande banque ; à partir de 2011, à celle de la surveillance des banques de détail, banques d'affaires et banques commerciales et à partir de 2014, il a dirigé la section dédiée à la gestion des risques de la division Banques de la FINMA (cf. [CV](#) et [photo](#)). Thomas Hirschi est de nationalité suisse.

La direction de la division Asset Management sera assumée *ad interim* par Philip Hinsén, lequel est au service de la FINMA depuis 2010. Ce juriste de 36 ans dispose d'une grande expertise et dirige la section Autorisations de la division Asset Management depuis 2014. Sous sa direction par intérim, la continuité est ainsi assurée au sein de la division.

Le directeur et la présidente du conseil d'administration expriment leurs remerciements à Jan Blöchliger

Jan Blöchliger a souhaité quitter la FINMA pour entamer une réorientation professionnelle. Cet avocat de 44 ans a rejoint la FINMA en mai 2011. Il a

occupé des fonctions juridiques centrales, assumé le rôle de secrétaire général de la FINMA et la direction de la surveillance d'une grande banque avant de devenir, en 2018, chef de la division Banques et membre de la direction. Il représente par ailleurs la FINMA depuis 2020 au Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). En 2021, Jan Blöchliger a assumé pendant six mois la direction de la FINMA par intérim (cf. [CV](#) et [photo](#)).

Le directeur de la FINMA, Urban Angehrn, déclare : « Je remercie Jan Blöchliger au nom de la direction pour son indéfectible engagement et ses multiples contributions au succès de la FINMA. À titre personnel, je le remercie chaleureusement pour le précieux soutien qu'il m'a apporté lors de mon intégration au cours des derniers mois. Je regrette sa décision de quitter la FINMA et lui souhaite pleine réussite dans son avenir. Par ailleurs, nous sommes très heureux de pouvoir nommer en la personne de Thomas Hirschi un successeur interne bénéficiant d'une grande expérience dans la surveillance bancaire, ceci aux niveaux tant national qu'international, ce qui garantit ainsi une certaine continuité. »

La présidente du conseil d'administration, Marlene Amstad, ajoute : « Lorsqu'il était au service de la FINMA, Jan Blöchliger a toujours occupé des fonctions-clés, dernièrement encore comme chef de la division Banques ainsi que comme directeur par intérim. Cela parle de lui-même et illustre la haute estime qu'il a gagné par son engagement pour notre institution et dans le cadre du développement continu de la surveillance bancaire. Au nom du conseil d'administration, j'exprime à Jan Blöchliger mes plus vifs remerciements pour le précieux travail accompli au cours de ces longues années. » Sur Thomas Hirschi, la présidente du conseil d'administration a déclaré : « Thomas Hirschi est parfaitement armé pour assumer cette fonction riche en responsabilités. Il poursuivra avec succès le chemin amorcé dans la surveillance bancaire, mettant notamment l'accent sur la numérisation et la durabilité. »

La division [Banques](#) compte près de 110 collaborateurs et est compétente pour l'autorisation et la surveillance des banques et maisons de titres. Les sections dédiées à l'autorisation et à la surveillance sont soutenues dans leur travail par des fonctions transversales spécialisées s'occupant de la gestion des risques et des instruments de surveillance.

Près de 70 collaborateurs travaillent au sein de la division [Asset Management](#). Celle-ci est responsable de l'autorisation et de la surveillance des [gestionnaires de placements collectifs](#), des directions de fonds et des banques de dépôts ainsi que de l'approbation des produits de placements collectifs (fonds). Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les établissements financiers (LEFin), la division est également chargée de l'autorisation des [gestionnaires de fortune et des trustees](#).